



les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°64

MAI 2022



MAIRIE

3 route du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr

 Mollkirch infos

LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h

BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr

 Bibliothèque de Mollkirch

LUNDI	8h-10h
(scolaires)	
MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : mardi
Collecte sélective : 1er vendredi du mois

Déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche
Mardi

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Date de parution : mai 2022



Mollkirch et son environnement...

une histoire au fil de l'eau

Chers
Mollkirchoises et Mollkirchois,

Lorsque nous arrivons à Mollkirch par la route de Rosheim, nous mesurons immédiatement le privilège d'habiter un lieu d'une telle beauté.

Un privilège assorti de droits et de devoirs.

Le droit c'est celui de jouir de cet environnement préservé, de s'y épanouir en toute quiétude au milieu de la nature, entouré des siens.

Les devoirs, c'est respecter cet espace, ses habitants et ses règles, de se fondre dans cette harmonie.

Depuis de très nombreuses années, la commune se veut active dans cette recherche de préservation de son environnement et de l'améliorer par différentes actions.

Beaucoup sont à mettre au crédit de nos prédécesseurs, témoignant de l'intérêt continu à ces questions.

Les travaux de distribution d'eau, de la construction d'une station d'épuration couplée à un assainissement collectif ont préservé la ressource et garanti la qualité de l'eau de la Magel.

Le passage de l'éclairage public en LED, la rénovation des bâtiments communaux ont permis de réduire fortement notre consommation énergétique.

La construction d'un ensemble scolaire-périscolaire permettra de poursuivre cet objectif.

L'acquisition d'un véhicule électrique et la mise en place d'une borne de recharge publique il y a déjà plusieurs années attestent de la volonté d'accompagner la transition énergétique, tout comme la matérialisation des circuits de déplacements doux.

L'arrêt de l'utilisation des pesticides, la création d'un verger communal et l'opération de plantation d'arbres fruitiers complètent cette démarche globale.

Enfin, la mise en place du PLU en 2017 a également contribué à la préservation des paysages en diminuant les surfaces d'extension de l'urbanisme pour préserver les zones naturelles et les paysages.

C'est dans cette optique que la commission environnement réfléchit depuis plusieurs mois au meilleur moyen de préserver l'identité si particulière de notre village, par ses prés-vergers, son vallon de la Magel.

C'est grâce à l'action des éleveurs que nos paysages sont maintenus ouverts et que la forêt et les friches ne les recouvrent pas.

Pour préserver une agriculture de fauche et de pâturage, la commune a demandé le classement auprès du département de la CEA d'une partie de son territoire en zone ENS, Espace Naturel Sensible.

Ceci permettra à notre collectivité de se porter acquéreur auprès des propriétaires qui le souhaitent des parcelles mises à la vente et de continuer à les mettre à disposition des éleveurs de notre territoire sans avoir à craindre une confiscation à d'autres destinations.

Nous devons nous montrer actifs et entreprenants sur ce dossier pour garantir l'accès des pêcheurs à la rivière, des promeneurs, des ramasseurs de champignons, des éleveurs et de leurs troupeaux, à tous les Mollkirchois qui depuis des générations se rendent aux bords de la Magel et son vallon.

Enfin, comment ne pas évoquer la mémoire de notre ami Jean-Luc FRIEDERICH, décédé tragiquement lors d'un accident de la circulation à l'âge de 57 ans.

Dirigeant de l'entreprise du même nom, rayonnant à l'international, Jean-Luc a été conseiller municipal durant 5 mandats, de 1989 à 2020.



LUG 2010



Discret, éternellement souriant, posé, de bon conseil, toujours disponible pour notre commune.

Il a été de toutes les campagnes d'accrochage des décorations de Noël, du remplacement des tuiles et du débroussaillage de la chapelle du Guirbaden.

Il pouvait se trouver de service derrière le bar à la fête de la Châtaigne comme en train de faire une soudure express sur notre tracteur communal en pleine nuit pour assurer le déneigement.

Tant d'autres engagements au service de tous ont jalonné sa vie, sans jamais en faire étalage, avec cette humilité qui le caractérisait.

Toutes nos pensées vont vers sa famille, son épouse Annick, ses fils Gauthier et Adrien, sa maman, son frère et sa sœur.

Salut Jean-Luc, tu vas tant nous manquer !

Votre Maire,
Mario TROESTLER

Le mot du maire p. 2
 Etat civil p. 3
 Décisions du conseil municipal p. 3
 Budget communal p. 6
 Travaux p. 10
 Forêt p. 10
 CCAS p. 11
 Ecole p. 12
 Départ Sylvie LEBEAU p. 12
 Assistantes maternelles p. 13
 Exercice aérien OTAN p. 13
 Amicale des retraités p. 14
 Vie paroissiale p. 14
 Festival LA' MI' MOL' p. 15

ETAT CIVIL

NAISSANCE

21/02/2022 :
THOLZAN SESTER Jade Marie

DECES

24/04/2022 :
BLANCK Marie-Thérèse, 87 ans

30/04/2022 :
FRIEDERICH Jean-Luc, 57 ans

MARIAGE

30/04/2022 :
GUETAZ Sophie et LECONTE Victor

GRANDS ANNIVERSAIRES

05/05/2022 :
BOXBERGER Florence, 90 ans

06/05/2022 :
BENDER André, 80 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

COLSON François
 ROUSSEL Aurélie
 HERMAND Aimeline
 BOHN Simone et Rémy
 ZUMSTEIN Jenifer et Arnaud

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 25 Janvier 2022 avec 11 POUR et 2 ABSTENTIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET COMPTE DE GESTION 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'UNANIMITÉ, décide, d'APPROUVER et D'ARRETER le compte administratif 2021 du service Communal comme suit :

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Considérant que le compte financier 2021 fait apparaître un excédent d'exécution global de + 158 337,94 €, résultant d'un solde excédentaire à la section de fonctionnement de + 212 799,85 € et d'un résultat déficitaire à la section d'investissement de - 54 461,91 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide D'AFFECTER les résultats comme suit :

- une partie des résultats de clôture de la section de fonctionnement au C/1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" pour un montant de + 54 461,91€ pour couvrir le déficit d'investissement,
- le solde de résultats de clôture de la section de fonctionnement au C/002 "excédent de fonctionnement reporté" pour un montant de 158 337,94€
- au C/001 "déficit d'investissement reporté" de la section d'investissement, le résultat de clôture 2021, soit 54 461,91€.

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	754 073,00 €	511 518,08 €
Recettes	754 073,00 €	724 317,93 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		212 799,85 €
INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	762 089,57 €	256 474,01 €
Recettes	762 089,57 €	202 012,10 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		54 461,91 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		158 337,94 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2022 (suite)

RAPPEL

Les travaux de bricolage et jardinage susceptibles d'être bruyants sont autorisés du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.



BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2022 du service Communal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	882 774- €	4 594 025.91 €
Recettes	973 807.94- €	4 594 025.91 €

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Par délibération du 12 Avril 2021, le Conseil Municipal avait décidé de conserver les taux des impôts fixés en 2020 soit :

TFPB : 26.72 %

TFPNB : 92.60 %

Le Conseil Municipal décide :

- de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à :

TFPB : 26.72 %

TFPNB : 92.60 %

TFPB = Taxes Foncières sur Propriétés Bâties
TFPNB = Taxes Foncières sur Propriétés Non Bâties

AUGMENTATION DES HEURES AGENT D'ACCUEIL

Pour palier une augmentation de la charge de travail dûe entre autres à l'augmentation du nombre d'habitants et à la diversification des tâches.

Le Conseil municipal décide de porter de 20 heures à 24 heures le temps hebdomadaire moyen de travail du poste d'agent d'accueil et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

DÉMATÉRIALISATION VIA @CTES DES ACTES RÉGLEMENTAIRES ET BUDGÉTAIRES AU CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Considérant les instructions de l'état en ce qui concerne le déploiement de la dématérialisation et du contrôle des actes administratifs et des documents budgétaires soumis au contrôle de la légalité à la Préfecture, la commune est appelée à se prononcer sur la signature d'une convention avec les services de l'Etat pour l'envoi dématérialisé des différents actes précités.

Le Conseil Municipal décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité, donne son accord pour que le Maire signe ladite convention ainsi que tous nouveaux avenants de mise en œuvre de la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de la légalité de la Préfecture du Bas-Rhin, représentant de l'Etat à cet effet, donne son accord pour que le Maire effectue la télétransmission desdits actes via le portail ADULLACT de la société COSOLUCE et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION IHTS

Monsieur le Maire souhaite à titre subsidiaire, quand l'intérêt du service l'exige, pouvoir compenser les travaux supplémentaires moyennant une indemnité dès lors que les travaux ont été réalisés à sa demande ou à la demande du chef de service, dans la limite de 25 heures supplémentaires par mois et par agent.

La rémunération de ces travaux supplémentaires est subordonnée à la mise en place de moyen de contrôle (moyen de contrôle automatisé – décompte déclaratif).

Lorsque les circonstances exceptionnelles le justifient et pour une période limitée, le contingent mensuel peut être dépassé.

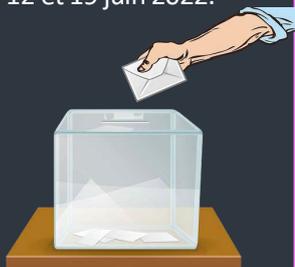
ADOPTÉ : à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION CONTRAT DE REMPLACEMENT TEMPORAIRE AGENT NON TITULAIRE

Le Conseil Municipal autorise l'engagement d'agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet, pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, d'un congé de maladie, de grave ou de longue maladie, d'un congé de

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.



longue durée, d'un congé de maternité, ou pour adoption, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

SUBVENTION AMICALE DES RETRAITÉS

Le Conseil Municipal, à la majorité, Alain SOERENSEN et Mario TROESTLER (pour Lien SIGRIST) étant sortis décide d'accorder une subvention de 230 € à l'association « Amicale des Retraités » de Mollkirch, au titre de la subvention annuelle 2021.

AUTORISATION AU MAIRE DE MOUVEMENT DE CRÉDIT M57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité, avec deux voix contre, autorise le Maire à :

- Pour l'exercice 2022, procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas

une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

- Signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de Mollkirch pour mise en œuvre.

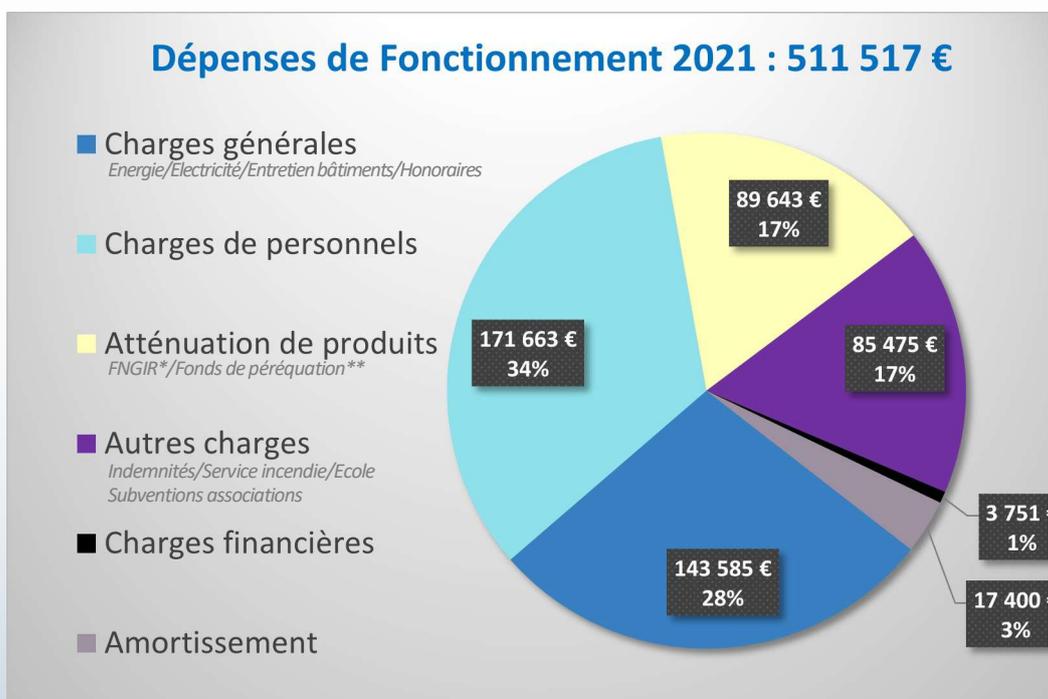
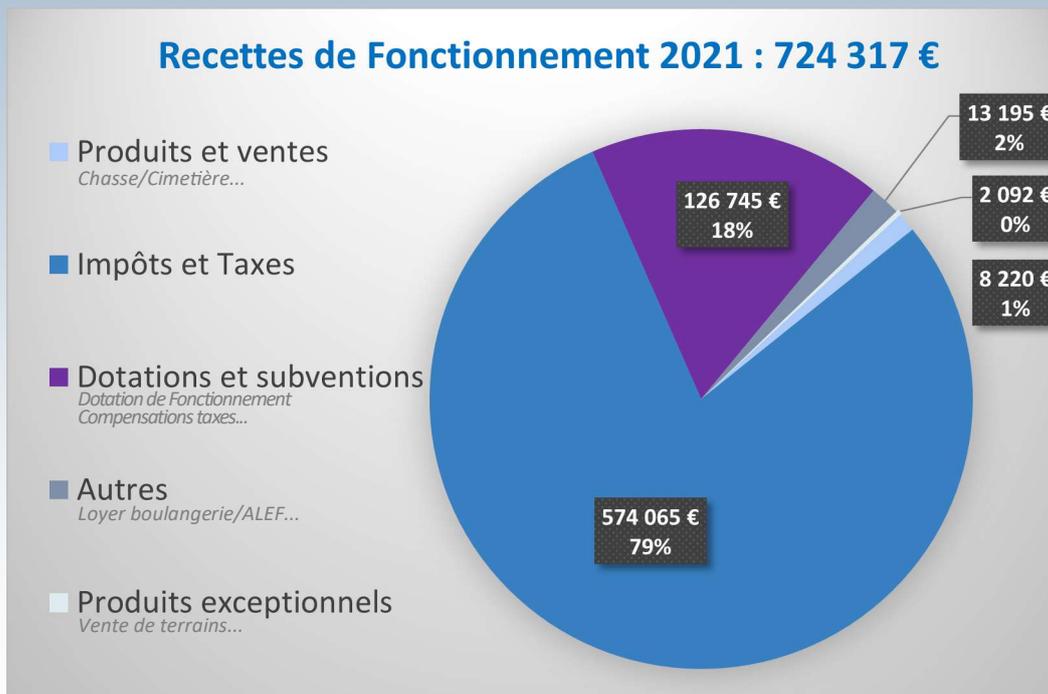
DIVERS :

- 21 mai : journée citoyenne.
- La Communauté Européenne d'Alsace n'a pas encore réceptionné les panneaux d'agglomération qui seront posés route de la Fischutte.
- Travaux mur rue du Moulin débutés. Seront finis fin du mois d'avril.
- Voirie provisoire rue du Kirchhof quasiment finie.
- Ouverture d'un chemin en forêt permettant l'exploitation courant mai-juin d'un lot de pins douglas.
- Pas de fête de jumelage avec Lug cette année.
- Le 8 mai les enfants de l'école viendront à la commémoration.
- Prochain conseil municipal le mercredi 18 mai à 20h15 à la mairie.
- Tania PASCHETTO informe que l'APEM organise un vide landau le dimanche 22 mai 2022.
- Hervé SCHLEISS informe que la lampe UV du réservoir est en panne et qu'un chlorage ponctuel va être effectué.
- Marc BASTIAN rappelle la tenue du festival "La' Mi' Mol" organisé par l'association Ze Hopla' samedi 30 avril.
- Le maire nous informe qu'une réunion avec la responsable des biens immobiliers de la SNCF a eu lieu le 30 avril 2022 sur site. Les plus gros nids de poule se situent finalement sur le ban de la commune et vont être remblayés provisoirement. Une solution pérenne va être recherchée en partenariat avec la région Grand Est.

Etude de sol sur le terrain de la future école



COMPTE ADMINISTRATIF 2021



*FNGIR = Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque collectivité à fiscalité propre, les conséquences financières résultant de la suppression de la taxe professionnelle.

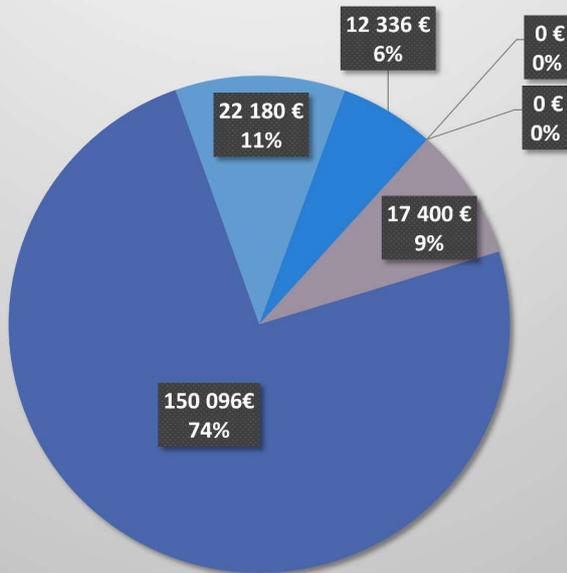
** Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Excédent de fonctionnement 2021 : 212 800 €

INVESTISSEMENT 2021

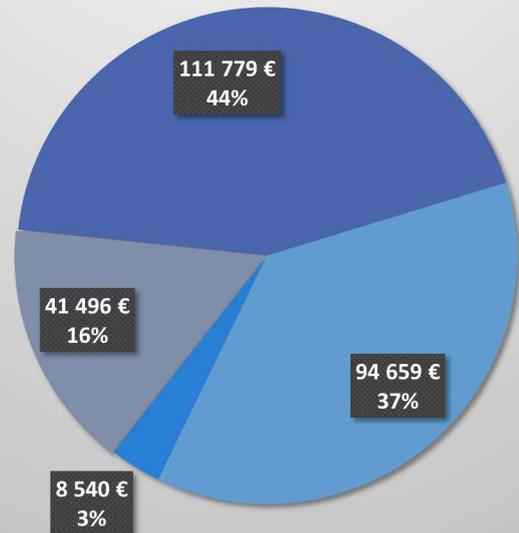
Recettes d'Investissement 2021 : 202 012 €

- Excédent de fonctionnement 2020
- TVA
- Taxe d'aménagement
- Subvention
- Cessions
- Virement du fonctionnement 2021



Dépenses d'Investissement 2021 : 256 474 €

- Déficit d'investissement 2020
- Remboursement Emprunt
- Immobilisations incorporelles
Site internet/Licences logicielles...
- Immobilisations corporelles



Immobilisations corporelles = réalisations

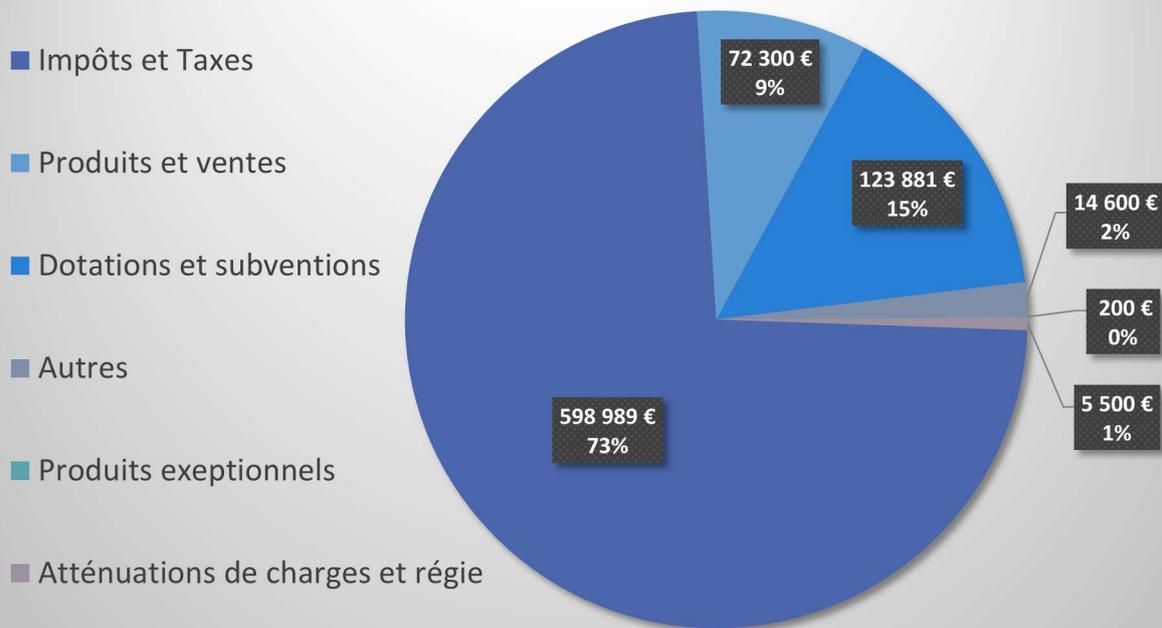
Travaux presbytère	489,96 €
Cuisine salle des fêtes	10 026,56 €
Chauffage église	24 963,60 €
Matériel informatique	1 594,81 €
Restauration anciens registres	1 157,34 €
Reliures registres état civil	636,17 €
Autre outillage	2 627,56 €
Total	41 496,00 €

Déficit d'investissement 2021 : 54 462 €

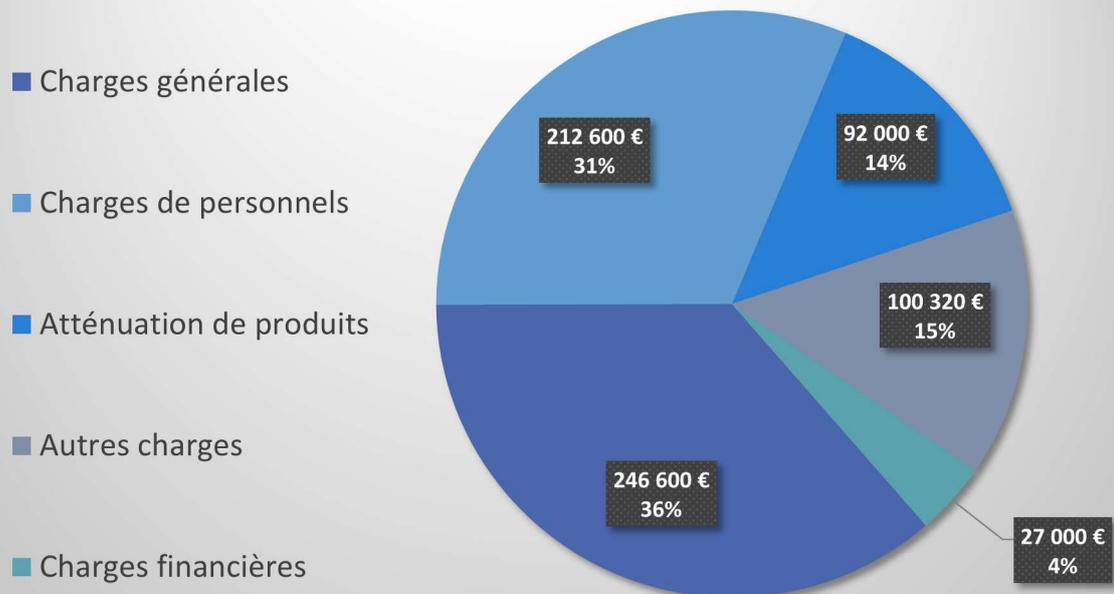
Excédent global de clôture : 158 338 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Recettes de Fonctionnement 2022 : 973 807 €



Dépenses de Fonctionnement 2022 : 882 774 €



Excédent prévisionnel de fonctionnement 2022 : 91 033 €

DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2022

Immobilisations incorporelles

Déficit d'investissement 2021	54 462 €
Remboursement d'emprunt	110 000 €
Modification PLU	9 000 €
Concours architecte projet école/périsco/biblio	23 016 €
Total	196 478 €

Immobilisations corporelles

Achat terrain école	88 000 €
Achat autres terrains	12 000 €
Achat ateliers municipaux	150 000 €
Voiries (Kirchhof-Mollberg-Prés-Kohlplatz)	60 000 €
Installation de voirie (mur-lampadaires)	57 000 €
Divers voirie	1 500 €
Réseau Gassenacker	25 000 €
Armoire ignifuge	5 000 €
Décorations de Noël	2 000 €
Restauration anciens registres état civil	2 000 €
Tracteur (avec revente de l'ancien)	40 000 €
Autres	10 338 €
Total	452 838 €

Projet ECOLE/PERISCO/BIB 2022

DÉPENSES		RECETTES	
Construction + ingénierie	3 294 710 €	Emprunt	2 350 000 €
TVA	650 000 €	DETR	770 878 €
		Région	450 000 €
		CEA	193 832 €
		Autres (CAF + DRAC)	180 000 €
Total	3 944 710 €	Total	3 944 710 €

LES PREMIERS CHANTIERS SONT EN ACTION

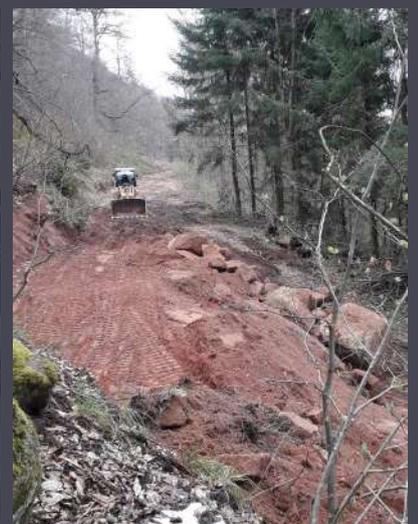
RUE DU KIRCHHOFF La réalisation de la voirie provisoire de la rue du Kirchhoff est achevée permettant l'accès aux véhicules pour les futures constructions. Un grand merci aux différents propriétaires riverains d'avoir accepté que l'on puisse empierrer l'ensemble de la future emprise de voirie.



RUE DU MOULIN Après plus d'un mois de travaux, la rue du moulin est à nouveau ouverte à la circulation. Le mur de soutènement en pierres sèches menaçait de s'écrouler et il a été remplacé par un mur béton. Un habillage en pierre de taille sera effectué par le propriétaire en aval. Merci pour la patience des riverains. Des travaux de construction étant en cours, le projet de voirie est en attente.



FORET La piste du Mittelweg est achevée, place maintenant aux engins de débardage pour l'exploitation des parcelles forestières. Quelques travaux de finition sont encore à réaliser : rigoles, enlèvement du grillage...



LE LAPIN DE PÂQUES EST PASSÉ PAR MOLLKIRCH

Et oui, après quelques années où Monsieur Lapin a dû rester chez lui... il est passé à Mollkirch pour le bonheur des petits mais aussi des grands. Samedi 16 avril notre chasse aux œufs préparée par les bénévoles du CCAS a eu lieu sous un beau soleil. Les 58 enfants qui y ont participé, ont pu passer du bon temps entre les jeux, un poule renard vipère géant et la recherche des œufs en chocolat, permettant aux parents un moment plaisant et gourmand.

Quelle joie de se revoir, de discuter, rire et surtout de voir les enfants barbouillés de chocolat jusqu'aux oreilles...

Merci Monsieur Lapin et à l'année prochaine !



MARCHE HEBDOMADAIRE

**MARCHÉ DU TERROIR
À MOLLKIRCH**

PRODUITS LOCAUX
15H00 - 19H00

**A PARTIR
DE 15H00** **TOUS LES
VENDREDIS**

DEVANT L'ATELIER
COMMUNAL

Mairie de Mollkirch

CONTACT : MAIRIE DE MOLLKIRCH
03.88.50.0053 - CONTACT@MOLLKIRCH.FR



ECOLE



L'école de Mollkirch respire... avec l'assouplissement du protocole sanitaire, nous avons enfin pu revoir les petites bouilles de nos élèves ! Bas les masques mais... Pour en remettre d'autres. Nous avons fêté carnaval ensemble : cavalcade, beignets, gâteaux et déguisements. Une belle journée de mardi-gras où même les enseignants ont revêtu des costumes.

Pour continuer sur le ton de la bonne humeur, le 1^{er} avril est arrivé avec ses petites blagues. Les enfants ont mis le masque non plus sur leur visage



mais...sur la tête ! On a bien ri...

Maintenant, nous accueillons le printemps en jardinant et admirant nos fleurs qui poussent.

Pourvu que la météo soit douce et clémente.



PERISCOLAIRE

DÉPART À LA RETRAITE DE SYLVIE

Sylvie LEBEAU a été pendant 16 années une animatrice du périscolaire de Mollkirch. Elle a permis à de nombreux enfants de notre commune de grandir, d'apprendre et de découvrir « la vie ensemble » toujours dans la bienveillance, la gentillesse et le sourire.

C'est avec une petite larme que nous lui avons fait nos adieux fin avril dans la cour de l'école de Mollkirch où elle avait organisé son pot de départ.

De nombreux enfants et « anciens » sont venus lui montrer leur affection et lui offrir quelques douceurs. De nombreux parents s'étaient déplacés ainsi que des collègues et la municipalité...

Nous lui souhaitons une bonne retraite, une nouvelle aventure l'attend loin de nous.



ASSISTANTES MATERNELLES

Valérie BLANCK

14 rue du Meyerhof 06 16 64 00 12

Sylvie CHRISTMANN

44 rue de la Forêt 06 98 25 24 40

Nicole DRELLER

4 rue des Châtaigniers 06 74 01 59 49

Eliane FOLZ

2a rue de la Forêt 06 88 83 06 74

Vanessa SCHWOERER

4 lot du Kloesterlé 07 71 72 23 32

Valérie KEMPF

11 lot du Kloesterlé 06 03 95 92 75

Liên SIGRIST

7 rue du Guirbaden 03 88 49 02 34

Nous sommes les assistantes maternelles agréées de Mollkirch, nous accueillons vos enfants dans un environnement calme et bienveillant, en journée complète pour les enfants de 3 mois à 3 ans, pendant le temps de midi et après l'école pour les enfants scolarisés.

Nous proposons un accueil personnalisé qui s'adapte à vos souhaits tout en permettant aux enfants d'évoluer à leur rythme au sein de petits groupes.

Nous mettons en place des activités variées et des jeux d'éveil adaptés à chaque âge, ainsi vos enfants s'épanouissent et nous les accompagnons en douceur vers l'autonomie.

EXERCICE OTAN : RAVITAILLEMENT AÉRIEN

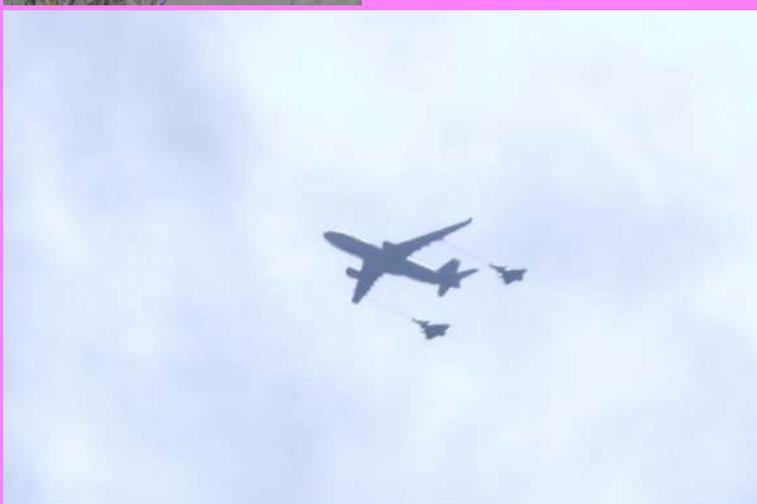
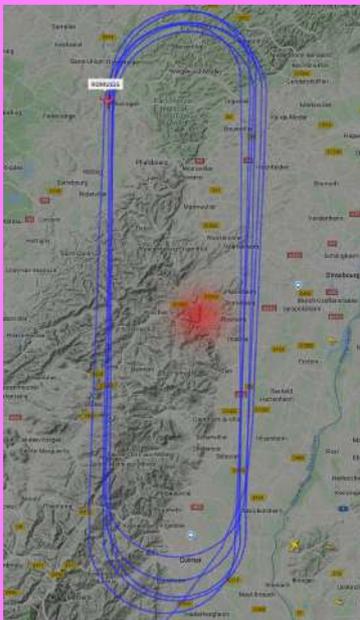
Le mercredi 20 avril, au matin, pendant au moins une heure, une station service aérienne s'est installée au-dessus de nos têtes. Durant un exercice OTAN de ravitaillement, un Airbus A330-MRTT "Phénix", de provenance de la base d'Istres, a effectué une dizaine d'ovales avec Mollkirch au milieu.

Ce nouveau type d'avion est un véritable couteau suisse et peut être utilisé comme moyen de transport (jusqu'à 380 personnes ou plusieurs

conteneurs), comme évacuation médicale (il a fait ses preuves pendant l'évacuation de patients COVID de Mulhouse) ou comme ravitaillement en vol.

Équipé de différents systèmes de ravitaillement, il est capable de se connecter, en plein vol, avec tous les types d'avions militaires en usage dans l'Occident. Les photos prises montrent un ravitaillement de trois F-16 (probablement belges, car ils ne manquent jamais une occasion de visiter l'Alsace), deux

Mirages 2000, deux Rafales et deux autres non identifiés (au-dessus du Mollberg; je croyais F-35, mais probablement F-16). On voit le système avec deux tuyaux flexibles (via "pods" montés sous l'aile), ravitaillant deux Rafales en même temps, et le système "boom" rigide, ravitaillant un F-16.



NOUVELLES DE L'AMICALE DES RETRAITES

Le lundi 4 avril dernier, l'Amicale des Retraités a tenu son Assemblée Générale suivie d'un repas au Parc du WINDECK à OTTROT en présence de Monsieur le Maire Mario TROESTLER.

Vous trouverez ci-dessous le programme des activités :

Pétanque : le jeudi à partir de 14h au terrain de pétanque sous le terrain de jeu.

Randonnée : 1^{er} lundi du mois, soit départ en fin de matinée (repas tiré du sac), soit départ 14h, à compter du mois de mai.

Par ailleurs, un petit groupe est déjà constitué pour des balades autour de Mollkirch les lundis et jeudis (selon météo), départ 14h place de l'Eglise, pour des circuits de 5km environ.

Après-midi jeux : 3^{ème} lundi du mois à partir de 14h, jeux de société, belote, tarot à la salle du Guirbaden.

Sorties :

Plusieurs sorties sont envisagées et restent à définir :

- Sortie en barques à MUTTERSHOLTZ,
- Sortie au plan incliné d' ARZVILLER ,
- Chemin des Cîmes à DRACHENBRONN,
- FLOESSPLATZ : pique-nique d'une journée avec jeux ou marche, le 28 juin,
- Pot au feu au Restaurant St Hubert au mois de novembre,
- Galette des Rois en janvier.



Si l'une de ces activités vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la présidente

**Mme Marie-Claude TOUBIN
06 80 26 10 89**

VIE PAROISSIALE

Retrouvez le bulletin inter-paroissial sur la page Facebook : Paroisse de Mollkirch.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin paroissial et toutes les informations par mail, écrivez-nous à :

paroisse.mollkirch@gmail.com

Du mois de juin et jusqu'au mois d'octobre, les messes dominicales auront lieu à la Chapelle du Kloesterlé.

Nouveau : sur la même période (juin à octobre) les 2èmes et 4èmes vendredis du mois à 9h, une messe sera également célébrée à la Chapelle du Kloesterlé.

Attention cependant, la **messe du 13 juillet aura lieu à l'église St-Joseph à 18h** en raison de la commémoration qui suivra au monument aux morts.

Nous vous donnons rendez-vous, Lundi de Pentecôte à 10h au château du Guirbaden pour la traditionnelle messe en plein air et la bénédiction des animaux. Buvette et grillades sur place.

Dates	Vendredi 27 mai à 9h à la Chapelle du Kloesterlé
des	Lundi de Pentecôte 6 juin à 10h à la Chapelle St-Valentin au Guirbaden
prochaines	Vendredi 10 juin à 9h à la Chapelle du Kloesterlé
	Vendredi 24 juin à 9h à la Chapelle du Kloesterlé
messes :	Dimanche 26 juin à 11h à la Chapelle du Kloesterlé

FESTIVAL LA' MI' MOL'...



Il était bien de retour le samedi 30 avril 2022, la dernière édition datait d'il y a 3 ans. Nous avons hâte de pouvoir organiser à nouveau cet événement, de pouvoir de nouveau vous accueillir dans notre si belle salle du Guirbaden. De plus, nous avons acheté une nouvelle scène fin 2019, que nous n'avions pas pu utiliser depuis... Cette reprise restera pour nous une très belle édition, pas moins de 300 personnes ont répondu présent, vous étiez juste magiques ! Les quatre groupes qui se sont succédé sur scène ont adoré jouer devant vous, dans une salle des fêtes comble, avec une ambiance champêtre grâce aux mange-debout, aux lumières guinguettes, au bar en bois, et une super ambiance grâce au public ! Un vrai succès, nous avons dû même rechercher des fonds de tartes flambées au vu de l'affluence.

Que ce soit à l'entrée, aux tickets, aux loges, au bar et j'en passe, les bénévoles ont passé une agréable soirée. Nous ne pouvons que vous remercier pour votre venue, vos sourires, vos encouragements ! L'événement mobilise une quinzaine de personnes, les préparatifs ont commencé dès le jeudi, et le rangement s'est poursuivi jusqu'au lundi fin d'après-midi. Il ne faut pas négliger que nous ne sommes que des bénévoles, et que nous prenons de notre temps personnel, des jours de congé pour préparer et ranger, beaucoup de coups de téléphone, de mails, de réunions des mois avant le festival, car dès le mois de septembre nous commençons à plancher sur l'événement. Mais ce qui est sûr, c'est qu'on aime faire ça, pour nous, pour vous, pour Mollkirch !

L'équipe Ze Hopla'





Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945

Lundi de Pentecôte

au château du Guirbaden
chapelle St-Valentin
à Mollkirch

6 juin
10h



Messe en plein air
Bénédiction des animaux

à midi
grillades et boissons



MERCREDI 13 JUILLET 2022



BAL DES SAPEURS POMPIERS DE MOLLKIRCH

A PARTIR DE 19H30

animé par l'Orchestre Melodia's

SALLE LE GUIRBADEN

TARTES FLAMBEES AU FEU DE BOIS

KNACKS-FRITES

Messe à 18h00

Cérémonie place de l'église à 18h45



FEU D'ARTIFICE

A PARTIR DE 23H30



MARCHE AUX LAMPIONS à 22H45